

**Type de phrase, type de contenu phrastique, type d'acte de discours.
Analyses dans un cadre HPSG.**

1. Introduction**1.1. Toile de fond**

Sont contemporaines de l'émergence du paradigme génératif :

- la reconnaissance d'un ordre syntaxique autonome
- la reconnaissance de la performativité : dire, c'est faire (Austin, Ducrot)

(1) *Marie est arrivée* est une phrase (S, V³, CP, ...)
est une action

(2) *Marie est arrivée* est une phrase déclarative
est une assertion

Sentence type/type de phrase

(3) The speakers of any language can accomplish a great many communicative tasks with the sentences of their languages : they can start a conversation, order someone to do something, narrate a tale, ask for information, promise to do something at some future time, report what they know or have heard, express surprise or dismay at what is going on about them, suggest a joint action, give permission for someone to do something, make a bet, offer something to someone, and so on.

For some of these *uses of sentences*, a language will have specific syntactic constructions, or even specific *forms*, reserved for just these uses – special particles, affixes, word order, intonations, missing elements ... Such a coincidence of grammatical structure and conversational use we call a SENTENCE TYPE (Sadock & Zwicky, 1985 : 154).

Types de phrase :

Forme syntaxique = Type de phrase	Usage = Acte de discours
Phrase déclarative	Assertion
Phrase interrogative	Interrogation
Phrase impérative	Injonction

Tableau 1

Hypothèse performative : Ross (1970)

(4) Tout énoncé est enchâssé en structure profonde sous un verbe performatif de forme « I hereby V_{performatif} you (comp) S' » : *je t'affirme que P, je te demande si P, je t'ordonne de V, ..*).

1.2. Plan de l'exposé

I. Les types de phrase : problèmes et une solution

II. Analyse dynamique et en contexte des actes de discours : les types de mouvements dialogiques

III. Les types d'énoncé. Un exemple : la négation métalinguistique en italien.

NB. : Partie 1 : Travail pour la Grande Grammaire du Français. Partie 2 : Travail avec Claire Beyssade. Partie 3 : Travail avec Danièle Godard.

Force illocutoire = potentiel illocutoire de la phrase (la capacité qu'a une forme d'énoncé à véhiculer un type d'acte).

Type de phrase	Force illocutoire	Acte de discours - conventionnel/prototypique - par défaut
Déclaratif	Force assertante	Assertion
Interrogatif	Force questionnante	Interrogation
Impératif	Force injonctante	Injonction

Tableau 2

Comment passe-t-on du potentiel illocutoire d'une phrase à un acte de discours ?

Deux types de théories :

- acte direct / acte indirect (la pragmatique en général) (dérivation, métaphore, ..)
- acte simple / acte complexe (Fontaney, Asher) : (i) assertion, interrogation, injonction, (...); (ii) assertion×interrogation, assertion×injonction, etc.

Force illocutoire : force dormitive de l'opium ?

1.4. Problème de l'hétérogénéité formelle

La situation est pire que généralement reconnue.

Rappel : « [...] a language will have specific syntactic constructions, or even specific *forms*, reserved for just these uses [...]>. (cf. Sadock et al. ci-dessus).

Reprenons le type interrogatif :

- l'extraction de mot-*qu* ne lui est pas propre : cf. les relatives, les exclamatives,

- (10) Combien de livres Pierre a-t-il écrits ?
Combien de difficultés Pierre a rencontrées dans sa vie !

- l'affixation clitique ne lui est pas propre :

- (11) Peut-être Marie a-t-elle vu Pierre

- l'emploi d'un complémenteur ne lui est pas propre ; de plus, le complémenteur *si* ne lui est pas propre:

- (12) Si Marie vient, je pars.

Je reviens sur point plus bas sur : « a language will have [...] even specific *forms*– que j'interprète comme *formes lexicales*– for just these uses ».

2. Solution

Mouvement préparé par Gazdar 1980 et permis par les développements de la sémantique formelle (en particulier dans le domaine de la sémantique des interrogations : entre autres, Hamblin).

- (13) Chaque type de phrase est associé de façon univoque à un type de contenu.

Autrement dit : on déplace le problème de la définition des types de phrase de la pragmatique vers la sémantique.

Ginzburg & Sag, (2000) :

Type de phrase	Type de contenu sémantique
Déclaratif	Proposition
Interrogatif	Question (= Abstraction propositionnelle)
Impératif	Visée
Exclamatif	Fait

Tableau 3

Glose :

- Proposition : Regarder (Marie, Paul) (*Marie regarde Paul*)
- Abstraction propositionnelle : λx . Regarder (Marie, x) (*Qui Marie regarde-t-elle ?*)
- Visée (abstraction du paramètre temporel) : λt . Regarder (Marie, Paul) (*Que Marie regarde Paul !*)
- Fait : proposition vraie (appartenant au Common Ground) Fait (Regarder (Marie, Paul)) (*Ce que Marie regarde Paul !*)

NB. : (i) La typologie de G&S est une possibilité parmi d'autres. (ii) Noter l'entrée en lice du type exclamatif.

L'approche permet de rendre compte de l'autre problème massif de la définition en termes de force illocutoire et/ou d'acte de discours : la typologie doit s'appliquer aux phrases enchâssées ((14b), (15b)) qui n'ont pas de valeur illocutoire propre.

- (14) Type interrogatif :
- a. Qui est venu ?
 - b. Pierre m'a demandé qui est venu.
- (15) Type exclamatif :
- a. Comme il l'aimait alors!
 - b. Pierre m'a dit comme il l'aimait alors.

Il reste à connecter le type de phrase et l'usage.

- (14) Chaque type d'acte est associé de façon univoque à un type de contenu.

Type d'acte	Type de contenu sémantique
Assertion	Proposition
Interrogation	Question (= Abstraction propositionnelle)
Injonction	Visée
Exclamation	Fait

Tableau 4

→ Conséquence pour les 'actes indirects' : changement de types

Par exemple : l'emploi dit 'question de confirmation' des énoncés de type déclaratif (15A) :

- (15) A. : Marie est arrivée ?
B. : Pas encore.

Si on admet que *Marie est arrivée* est de type déclaratif, l'emploi questionnant de l'énoncé passe par un changement de type (*type shifting*) :

- (16) Proposition → Abstraction propositionnelle
 Arriver (Marie) λ{}.Arriver (Marie)

NB. : C'est la solution de G& S. Pour une autre solution : Beyssade & Marandin 2006.

3. « Mise en musique » dans Ginzburg & Sag 2000

Idée générale : Approche constructionnelle quasiment prototypique : un type de phrase est l'association d'une forme et d'un sens.

- (17) « Each type of phrase is cross-classified: each maximal phrasal type inherits both from a CLAUSALITY type and from a HEADEDNESS type (Ginzburg & Sag : 38) ».

Autrement dit: un type d'organisation syntaxique en termes de dépendance (tête/non-tête; mère/fille/sœur) associé à un type de contenu sémantique.

G&S définissent deux hiérarchies :

- la hiérarchie des constructions syntaxiques (des combinaisons de constituants)

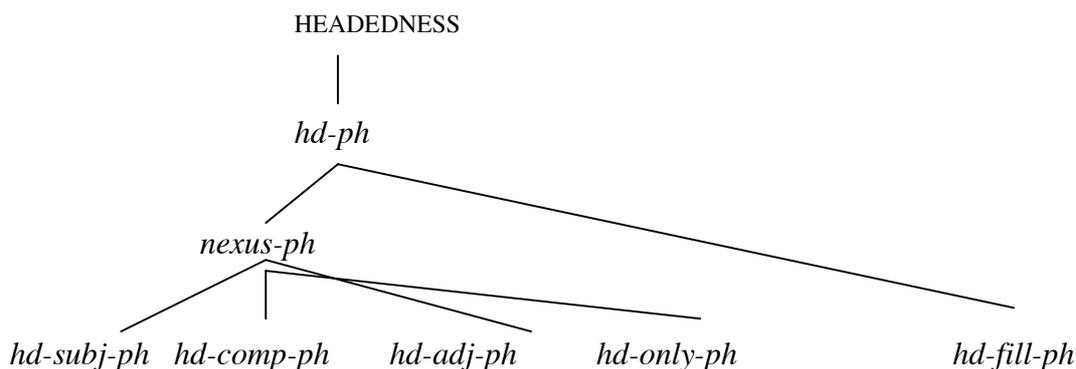


Figure 1

- la hiérarchie des contenus :

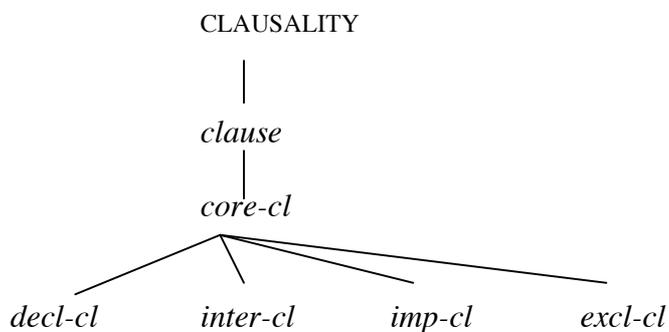


Figure 2

- Un type est défini par double héritage :

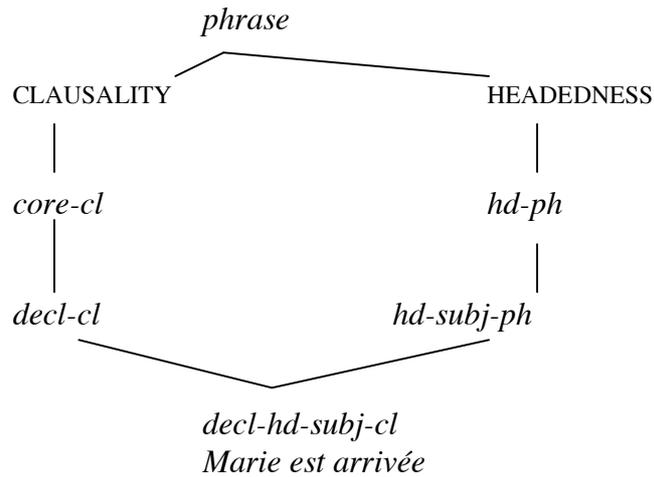


Figure 3

4. Construction vs lexique spécifique

On peut revenir sur la proposition de S&Z plus haut : « a language will have specific syntactic constructions, or even specific forms, reserved for just these uses »

→ Pas de construction syntaxique spécifique, mais des formes lexicales spécifiques.

Exemple : les interrogatives et les exclamatives à mot-qu extrait.

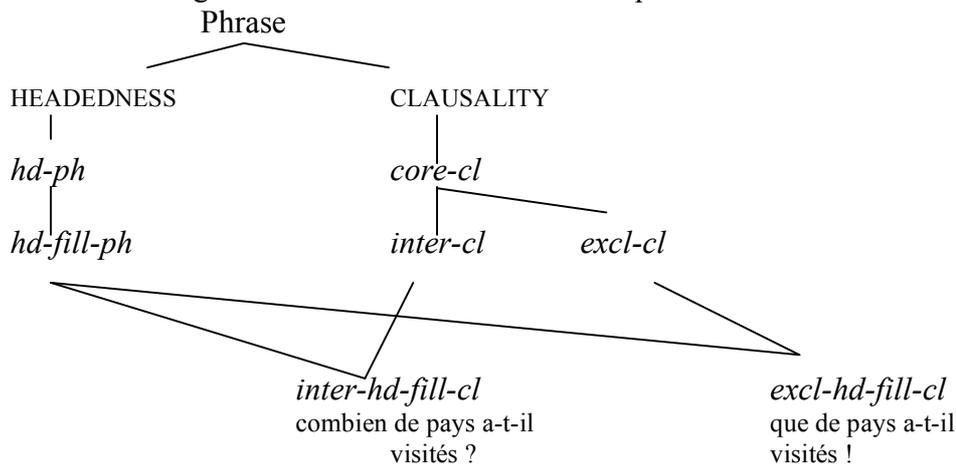


Figure 4

Différence entre les interrogatives à mot qu extrait (*inter-hd-fill-cl*) et les exclamatives à mot qu extrait (*excl-hd-fill-cl*) : les mot-qu qui entrent dans les deux types sont distincts et doivent nécessairement être introduits dans la définition du type de phrase.

- (18) a. Mots qu interrogatifs: *Combien, combienième, comment, où, quand, que* (pronom), *quel* (adj & déterminant), *qui, quoi, pourquoi* (Abeillé & Godard).
 b. Mots qu exclamatifs: quantificateur (*que de, combien de*), adjectif (*quel*), adverbes (*comme, que, ce que, qu'est-ce que, combien, si*).

→ Il n'y a que deux formes qu homonymes (quand on prend en compte la forme et la catégorie) entre mot qu interrogatif et mot qu exclamatif: *combien (de), quel*.

Les mots qu ont la même syntaxe, mais pas la même sémantique :

- (19) a. Les mots-qu interrogatifs contribuent la variable interrogée ou bien la variable + l'opérateur d'abstraction.

b. Les mots-qu exclamationifs contribuent une expression de degré particulière. Ils contribuent la même expression de degré que les éléments comme *si* , *tellement* ou *tant* dans (20).

- (20) a. Elle est si courageuse !
b. Elle l'aime tellement /tant!

5. Conclusion de la première partie

- 1) Un type de phrase - est défini par un type de contenu.
- est identifié par un ensemble d'éléments lexicaux
(catégoriellement hétérogènes).

Autrement dit : on ne peut pas définir les types de phrase sans expliciter certains constituants lexicaux.

Par exemple : le type interrogatif :

Clause type	Semantic content	Subtypes	
Interrogative	Question (=propositional abstract)	<i>hd-ph</i> & Head is a Verb & Affx-scl (<i>Marie</i>) <i>part-elle</i>	IC +
		Construction particulière : Est-ce que P	
		<i>cp-ph</i> & Complementizer is interrogative = si <i>Je me demande si tu viendras</i> <i>Si Marie vient ?</i>	IC +/-
		<i>hd-filler-ph</i> & filler is <i>wh-</i> interrogative : <i>Où va Marie (où Marie va-t-elle, où Marie va)</i> <i>Je me demande où va Marie</i>	IC +/-
		<i>hd-ph</i> & Head is a Verb & <i>wh-</i> interrogative <i>Marie a vu qui ?</i> <i>Marie t'a dit qu'elle va où ?</i> = <i>wh</i> in situ	IC +/-

Tableau 5

- 2) Les éléments lexicaux identifiants sont cruciaux pour déterminer le type lexical.
- 3) Il n'y a donc pas de marqueur de type de phrase *per se* (lexicaux ou syntaxiques).
Cf. « clause typing involves the encoding in syntax of primitive components of meaning of that clause type, and not of illocutionary force » (Zanuttini & Portner, 2006 : 2).

- 4) Chaque type de phrase est en fait une collection de sous-types qui tous partagent une même propriété (le même type de contenu).

– 5) Le type déclaratif en français est défini par l'absence d'identificateurs lexicaux. C'est une langue à non-marquage du type déclaratif (*unmarked declarative language*).

Remarque : « Typically, in unmarked declarative languages, sentence type other than the declarative will have forms based on the declarative constructions plus some particle (as in one type of Tagalog questions), or an alteration in the word order of the declarative (as in Kapampangam questions), or an inflection parallel to tense/aspect inflections in the declarative (as in Maidu questions, where the interrogative suffixes are parallel to the suffixes indicating tense in declaratives) » (Sadock et al.; ibid.: 165).

Partie II. Les types de mouvements dialogiques : analyse dynamique et en contexte des actes de discours.

1. Toile de fond

La pragmatique « classique » (Stalnacker) a proposé de définir le contexte comme un ensemble de propositions (le Common Ground). Le mouvement en pragmatique (mettant l'accent sur le discours) a été d'enrichir le contexte en distinguant au moins trois dimensions :

- (21) a. Le common ground (un ensemble de propositions)
- b. Les questions en discussion (QUD) (une liste de questions)
- c. Les actions à entreprendre (To-Do-List) (une liste de situations dont la réalisation dépend des agents en présence).

(21.b) permet de traiter les phénomènes liés à la thématisation discursive (Büring, Roberts)

(21.c) permet de traiter les actes injonctifs, mais aussi promissifs, voire les optatifs (NB. : TDL est proposé par Portner, absent des propositions de Ginzburg).

2. Proposition

Ginzburg (entre autres²) propose d'expliciter les actes de discours dans ce cadre :

- (22) Un acte de discours est la mise à jour (*update*) d'une dimension du contexte.

Par exemple, l'assertion.

- (23) « The essential effect of an assertion is to change the presuppositions of the participants in the conversation by adding the content of what is asserted to what is presupposed. This effect is avoided only if the assertion is rejected». (Stalnacker, 1978 : 323 ; je souligne).

- (24) « When an assertion p is made, the asserter is committed to a belief p, but has no guarantee that p will be accepted by her interlocutor ... » (Ginzburg, 1997 ; je souligne).

Deux variations :

² « An assertion that Φ is a function that changes a context in which the speaker is not committed to justifiable true belief in Φ into a context he is so committed. A promise that Φ is a function that changes a context in which the speaker is not committed to bringing Φ about into one in which he is so committed. A permission to Φ is a function that changes a context in which Φ is prohibited into one in which Φ is permissible". (Gazdar, 1981: 69)

- asserter, c'est faire une mise à jour du common ground (Stalnacker).
- asserter, c'est s'engager sur la vérité de p et demander à son interlocuteur de le faire aussi. Si l'interlocuteur accepte, alors p appartient au common ground (Ginzburg).

Remarque : le caractère « **joint action** » des actes de discours.

3. Mise en musique

L'énoncé (racine) est associé à une représentation du contexte :

(25) <Contexte, Énoncé >

La structure et le contenu du contexte correspond à la représentation publique et privée que le locuteur a de l'interaction en cours. Ce que Ginzburg appelle un tableau de dialogue (Dialogue gameboard).

On peut capter directement l'effet d'un énoncé sur son contexte en spécifiant ce qu'il modifie dans le gameboard (le tableau qui enregistre les coups dans le dialogue).

Par exemple : l'assertion selon (24) dans Bonami & Godard 2006.

(26) Voir schéma en fin d'exemplier.

Version alternative : Beyssade et Marandin 2006.

(27) Voir en fin d'exemplier.

Principales différences entre B&G et B&M :

- généralisation de l'analyse des « actes de discours » en deux opérations de mise à jour distinctes :
 - mise à jour des commitments du locuteur
 - mise à jour de ce que le locuteur demande à l'interlocuteur (call-on-addessee)
- généralisation du call-on-addessee : on ne peut pas réduire tous les appels à l'interlocuteur au modèle de paire adjacente « question-réponse ».

NB. Je ne reprends ni n'expose la solution de Ginzburg & Sag 2000 qui tombe sous le coup des critiques de l'hypothèse performative.

4. Type de phrase et type de mouvement dialogique

Idée générale : on déplace la notion de force illocutoire et on la « splitte » en deux :

- (28) a. La contrainte sur le locuteur
b. La contrainte sur l'interlocuteur

La contrainte sur le locuteur : type de commitment. Le type de phrase commet le locuteur à son contenu.

La contrainte sur l'interlocuteur : le type de commitment demandé à l'interlocuteur (Contenu du Call-on-Addessee) est par défaut celui que le type impose au locuteur.

Type de phrase	≈ Force illocutoire	
	Le locuteur est engagé sur le contenu de son énoncé : (<i>the speaker gets committed to</i>)	Le type de commitment demandé à l'interlocuteur est par défaut identique à celui du locuteur
Déclaratif	Proposition	Proposition
Interrogatif	Question	Question
Impératif	Visée	Visée
Exclamatif	Fait	Fait

Tableau 6

(29) Types of commitment :

- a. S'engager sur une proposition (*commitment to a proposition*) : être prêt à défendre la vérité de cette proposition.
- b. S'engager sur une question (*commitment to a question*) : assumer les conséquences d'avoir introduit le problème défini par la question (*the issue*).
- c. S'engager sur une visée (*commitment to an outcome*) : se montrer favorable à l'actualisation d'une situation possible (Stefanovitch 2003).

5. Conclusion de la deuxième partie

On peut mesurer la distance parcourue depuis l'hypothèse performative :

- même souci de donner une analyse explicite de la dimension performative ;
- possibilité de relier forme de l'expression et usage des formes ;
- mais, respect de la différence de nature : on ne donne pas une représentation syntaxique d'un phénomène qui est essentiellement non syntaxique.

Partie III. Un exemple : la double négation en italien

Exemple de problème qui nécessite de prendre en compte la dimension d'action d'un énoncé pour analyser un phénomène grammatical.

1. Le fait

Généralisation de base : un mot négatif préverbal interdit l'apparition de la négation verbale *non*, alors qu'un mot négatif postverbal la requiert.³

- (1)
 - a. *Paolo non viene*
Paolo NEG comes
(‘Paolo is not coming’)
 - b. *Nessuno viene / *Nessuno non viene*
Nobody comes / Nobody NEG comes (‘Nobody is coming’)
 - c. *Paolo non vede nessuno / *Paolo vede nessuno*
Paolo NEG sees nobody / Paolo sees nobody
(‘Paolo does not see anybody’)

On observe que la contrainte est contrevenue dans certains contextes.

³ Glose en anglais !

- (2) a. %*NESSUNO non è venuto!* ('Nobody is here')
 b. %*Con NESSUNO non ama parlare qui*
 ('With nobody does he like to talk here')
 c. %*A nessuno degli STUDENTI non ha parlato*
 ('To none of the students has he talked')
 d. %*Da nessuna PARTE, non ho visto Paolo*
 ('Nowhere have I seen Paolo')

Généralisation descriptive :

- cooccurrence d'un mot négatif préverbal et de *non* (non obligatoire/ sujette à variation – régionale ?)
- prosodie particulière sur le XP préverbal analysée dans la littérature en termes de Focus (contrastif) !
- prosodie qui n'est pas particulière à l'énoncé négatif :

- (3) *A suo ex-RAGAZZO ha parlato* (Maria)
 ('she talked to her former boyfriend')

Généralisation manquante (qui est de nature discursive) :

- (4) L'énoncé exprime une dénégation de proposition (*proposition denial*).

Deux cas : La proposition cible peut être explicite (« latest move » est assertante) (5) soit elle est inférable (6). En (6), le tour de B s'oppose à une proposition qui est liée à la question de A.

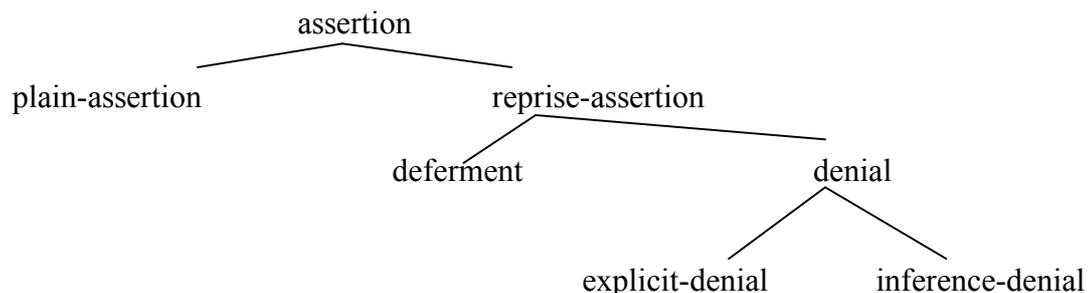
- (5) A. *Pietro ha letto tutti gli scritti di Einstein*
 'Pietro has read all texts by Einstein'
 B. %*Scherzi, NESSUNO (non) ne ha letto*
 'You are joking, he has read none of them'

- (6) A. *Allora sono arrivati i pacchi?*
 'So, the packets have arrived?'
 B. %*No, NESSUNO non ne è ancora partito!*
 'No, none of them has even gone'

→ énoncé « métalinguistique » au sens où sa forme ou son interprétation met en jeu un énoncé du contexte immédiat.

2. Analyse

(7)



Exemple d'assertion de mise à distance :

- (8) A. *Maria ha bevuto vodka* (Maria has drunk vodka)
 B. *VODKA ha bevuto* (vodka she has drunk)

Description des différents types d'énoncés assertants

- (9) Voir schéma en fin d'exemplier

3. Conclusion générale

- Cadre unifié d'analyse qui permet de corrélérer des propriétés appartenant à des dimensions distinctes : des traits formels (syntaxiques, lexicaux, prosodiques) avec des traits pragmatiques/discursifs.
- Analyse multidimensionnelle qui n'écrase pas les différences de nature entre propriétés.

Références

- Asher Nicholas and Brian Reese. 2005. 'Negative bias in polar questions'. In E. Maier, C. Bary, and J. Huitink (eds), *Proceedings of SuB9*, 30–43.
- Beyssade C. & J.-M. Marandin. 2006. 'The speech act assignment problem revisited: Disentangling Speaker's commitment from Speaker's call on Addressee' *CSSP's proceedings*. <http://www.cssp.cnrs.fr/>.
- Bonami, O. ; D. Godard. 2006. *Lexical Semantics and Pragmatics of evaluative adverbs*, in C. Kennedy and L. McNally. Dordrecht: Kluwer. Disponible sur <http://www.llf.cnrs.fr/Gens/Bonami/>
- Louise Fontaney. 1991. 'A la lumière de l'intonation'. In C. Kerbrat-Orecchioni (ed.), *La question*. Lyon : PUL, 113-161
- Gazdar, G., 1981. 'Speech act assignment', in Joshi, Webber & Sag (eds), *Elements of Discourse Understanding*. Cambridge: Cambridge University Press. 64-83.
- Ginzburg J., 1997, 'On some Semantic Consequences of Turn Taking'. In: P. Dekker, M. Stokhof, & Y. Venema (eds.) *Proceedings of the Eleventh Amsterdam Colloquium*, pp. 145-150, ILLC, Amsterdam.
- Ginzburg, J., 2003. *A Semantics for Interaction in Dialogue*. Ms available at <http://www.dcs.kcl.ac.uk/staff/ginzburg/>
- Ginzburg, J. & I. A. Sag, 2000. *Interrogative investigations*. Stanford: CSLI.
- Godard, Danièle & Marandin, Jean-Marie, 2006, Reinforcing negation: The case of Italian, In S. Muller (ed), *Proceedings of the 13th International conference on Head-Driven Phrase Structure Grammar*, pp. 174-194. Available at <http://www.llf.cnrs.fr/Gens/Marandin/index-fr.php>.
- Hamblin, C.L., 1973. 'Questions in Montague English', *Foundations of Language* 10, 41-53.
- Huddleston, R., 2002. 'Clause type and illocutionary force', in R. Huddleston & J. Pullum (eds), *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge U. P., 851-945.
- Levinson, S., 1983. *Pragmatics*. Cambridge, England: Cambridge University.
- Milner, J.-C., 1978. *De la syntaxe à l'interprétation: quantités, insultes, exclamations*, Seuil : Paris.
- Ross John R. 1970. On declarative sentence. In Jacobs & Rosen eds, *Readings in English transformational grammar*. Waltham : Ginn. 222-272.
- Portner, P., 2005. 'The Semantics of Imperatives within a Theory of Clause Types', in K. Watanabe and R. B. Young (eds.), *Proceedings of Semantics and Linguistic Theory 14*. Ithaca, NY: CLC Publications.
- Portner Paul et R. Zanuttini. sd. *Clause typing: from syntax to discourse semantics*. Ms available at <http://www.georgetown.edu/faculty/portnerp/>.
- Sadock Jerrold M. & Zwicky Arnold M. 1985. *Speech act distinctions in syntax*. Timothy Shopen (ed.) *Language typology and syntactic description*. Cambridge : Cambridge UP. 155- 196.
- Searle John, 1965, What is a speech act?. M. Black, ed. *Philosophy in America*. Unwin Hyman: 221-239.
- Stefanowitsch, Anatol, 2003. 'The English Imperative: a Construction-based Approach', ms. Ms available at <http://www-user.uni-bremen.de/~anatol/publications.html>.
- Zanuttini R. & Portner P., 2003. Exclamatives clauses: at the syntax-semantics interface. *Language* 79 : 39-81.
- Zanuttini R. & Portner P., 2006, The syntax and semantics of jussive clauses in Korean. Ms available at <http://www.georgetown.edu/faculty/portnerp/>.

Pour plus de détail, voir aussi la suite d'exempliers correspondant au séminaire « La structure informationnelle dans la grammaire et en contexte » sur le site : <http://www.linguist.jussieu.fr/~marandin/>.

1. Description de l'impact d'un énoncé déclaratif selon Bonami & Godard 2006

a. Impact de *Marie est arrivée* (p) sur le contexte vu par le locuteur A

$$\left[\begin{array}{l} \text{CMT [C]} \\ \text{CG [G]} \\ \text{QUD [Q]} \end{array} \right] \mapsto \left[\begin{array}{l} \text{CMT } \{p\} \cup \text{[C]} \\ \text{CG [G]} \\ \text{QUD } <p? > \oplus \text{[Q]} \end{array} \right]$$

b. Impact de *Marie est arrivée* (p) sur le contexte vu par l'interlocuteur B

$$\left[\begin{array}{l} \text{CMT [C']} \\ \text{CG [G']} \\ \text{QUD [Q']} \end{array} \right] \mapsto \left[\begin{array}{l} \text{CMT [C']} \\ \text{CG [G']} \\ \text{QUD } <p? > \oplus \text{[Q']} \end{array} \right]$$

c. Impact de l'acceptation de (p) sur le contexte vu par B

$$\left[\begin{array}{l} \text{CMT [C']} \\ \text{CG [G']} \\ \text{QUD } <p? > \oplus \text{[Q']} \end{array} \right] \mapsto \left[\begin{array}{l} \text{CMT } \{p\} \cup \text{[C']} \\ \text{CG } \{p\} \cup \text{[G']} \\ \text{QUD [Q']} \end{array} \right]$$

d. Impact de l'acceptation de (p) par B sur le contexte vu par A

$$\left[\begin{array}{l} \text{CMT } \{p\} \cup \text{[C]} \\ \text{CG [G]} \\ \text{QUD } <p? > \oplus \text{[Q]} \end{array} \right] \mapsto \left[\begin{array}{l} \text{CMT } \{p\} \cup \text{[C]} \\ \text{CG } \{p\} \cup \text{[G]} \\ \text{QUD [Q]} \end{array} \right]$$

2. Description de l'impact d'un énoncé déclaratif sur le DGB du locuteur selon Beyssade & Marandin 2006

$$\left[\begin{array}{l} \text{JT - CMT [CG [C]} \\ \text{JT - CMT [QUD [Q]} \\ \text{JT - CMT [TDL [T]} \\ \text{Call - On - Address} \\ \text{SP - only - CMT [S]} \end{array} \right] \mapsto \left[\begin{array}{l} \text{JT - CMT [CG } \{p\} \oplus \text{[C]} \\ \text{JT - CMT [QUD [Q]} \\ \text{JT - CMT [TDL [T]} \\ \text{Call - On - Address } \{p\} \\ \text{SP - only - CMT [S]} \end{array} \right]$$

Analyse discursives des différents sous-types d'assertion selon Godard & Marandin 2006

(35) Dialogue moves as changes in the dialogue board

a. *plain-assertion* =>

$$\left[\begin{array}{l} \text{SP - CMT } \{p\} \cup \text{[S(O)} \\ \text{AD - CMT [S(J)} \\ \text{QUD } <p? > \oplus \text{[Q]} \\ \text{CNXT } \left[\begin{array}{l} \text{SP - CMT [S(J)} \\ \text{AD - CMT [S(O)} \\ \text{QUD [Q]} \end{array} \right] \\ \text{L - MOVE } \\ \text{participants } \left[\begin{array}{l} \text{SP } i \\ \text{AD } j \end{array} \right] \end{array} \right] \mapsto \left[\begin{array}{l} \text{SP - CMT [S(O)} \\ \text{AD - CMT } \{p\} \cup \text{[S(J)} \\ \text{QUD } <p? > \oplus \text{[Q]} \\ \text{CNXT } \left[\begin{array}{l} \text{SP - CMT } \{p\} \cup \text{[S(J)} \\ \text{AD - CMT [S(O)} \\ \text{QUD } <p? > \oplus \text{[Q]} \end{array} \right] \\ \text{L - MOVE } \\ \text{participants } \left[\begin{array}{l} \text{SP } i \\ \text{AD } j \end{array} \right] \end{array} \right]$$

b. *deferment* =>

$$\left[\begin{array}{l} \text{SP - CMT } \{p\} \cup \text{[S(O)} \\ \text{AD - CMT } \{p\} \cup \text{[S(J)} \\ \text{QUD } < \sim p? > \oplus \text{[Q]} \\ \text{CNXT } \left[\begin{array}{l} \text{SP - CMT } \{p\} \cup \text{[S(J)} \\ \text{AD - CMT [S(O)} \\ \text{QUD } <p? > \oplus \text{[Q]} \end{array} \right] \\ \text{L - MOVE } \\ \text{participants } \left[\begin{array}{l} \text{SP } i \\ \text{AD } j \end{array} \right] \end{array} \right] \mapsto \left[\begin{array}{l} \text{SP - CMT } \{p\} \cup \text{[S(O)} \\ \text{AD - CMT [S(J)} \\ \text{QUD } < \sim q? > \oplus < p? > \oplus \text{[Q]} \\ \text{CNXT } \left[\begin{array}{l} \text{SP - CMT [S(J)} \\ \text{AD - CMT [S(O)} \\ \text{QUD } <p? > \oplus \text{[Q]} \end{array} \right] \\ \text{L - MOVE } \\ \text{PRI BACKGR [TOP } q \text{]} \\ \text{participants } \left[\begin{array}{l} \text{SP } i \\ \text{AD } j \end{array} \right] \end{array} \right]$$

c. *explicit-denial* =>

d. *inference-denial* =>